
Présents : Sébastien **ALLAGNAT**, Irène **BADIN**, Serge **BIESSY**, Jean-Luc **FAYET**, Jean-Charles **GALLET**, Martine **GAUTHIER**, Gilbert **LAVAL**, Jean-Pierre **LOVET**, Jean-Luc **MION**, Yvette **MOLLON**, Michel **NOEL**, Jean-Michel **POINARD**, Anne-Marie **RABATEL**, Bernard **TALBOT**, Carine **TONEGHIN**, Nadine **TRUFFAUT**.

Excusés : Abdelkader **BOUKACEM**, Cécile **VINCENT**

Mme Nadine **TRUFFAUT** est nommée secrétaire de séance.

1 - APPROBATION DE LA SEANCE PRECEDENTE

Aucune modification n'étant à apporter, le compte-rendu de la séance du 9 février 2011 est adopté à l'unanimité.

2 - DELEGATIONS et ATTRIBUTIONS

La liste des différents actes administratifs pris depuis le dernier conseil est annoncée : délibération concernant la modification du Plan Local de l'Urbanisme, contrats de travail de personnel remplaçant et décision concernant la participation financière de la commune à la scolarisation d'un enfant en CLIS.

3 – URBANISME

Sont énoncés par le Maire les différents dossiers en cours concernant les permis de construire, les déclarations de travaux et les déclarations d'intention d'aliéner.

4 - NOUVEAUX POINTS

1/ Tarif de la garderie du soir

Jean-Pierre **LOVET** présente un bilan de la caisse des écoles pour l'année 2010.

En ce qui concerne la cantine, le coût réel d'un repas s'élève à 5.54 € (dont 1.01 € de coût alimentaire, 0.43 € de frais généraux et 4.10 € de frais de personnel), facturé 4.58 € pour les enfants et 5.50 € pour les adultes, soit une dépense annuelle de 105 530.85 €.

Les recettes pour 2010 s'élèvent à 95 414.87 €. Le déficit de la cantine est donc de 10 115,98 €.

Le bureau de la caisse des écoles a pris la décision de ne pas augmenter le tarif du repas.

Concernant la garderie, son coût total est de 24 137.77 € et les recettes s'élèvent à 7 487.20 €, soit un déficit de 16 650.57 €.

Si la garderie du matin est financée par la contribution des parents, celle du soir est déficitaire (dépenses de 7 032.71 € pour recettes de 4 880.20 €).

Aussi, une réflexion est en cours visant à :

- Augmenter le prix de la garderie du soir,
- Faire deux tarifs, selon les horaires de garde : de 16 h 30 à 17 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30

Cette étude, lorsqu'elle sera affinée, sera présentée au conseil municipal, pour décision et mise en œuvre à la rentrée scolaire 2011.

Concernant la garderie de midi, des pics de fréquentation de la cantine sont constatés les mardis et surtout les jeudis. Il est par conséquent envisagé de renforcer l'encadrement des enfants le jeudi midi.

2/ Accueil d'un stagiaire en licence professionnelle « aménagement arboré et forestier »

Une demande de stage d'un étudiant en licence professionnelle « aménagement urbain et forestier » à l'université de Limoges a été déposée en mairie, l'intéressé étant domicilié à la Chapelle de la Tour.

Le bureau municipal souhaiterait donner un avis favorable à cette demande, car l'accueil de stagiaires reste une démarche intéressante et dynamique pour la collectivité.

Par ailleurs, la thématique retenue pourrait s'inscrire dans une gestion de projet en lien avec la forêt de Vallin, portant notamment sur les thèmes suivants :

- Etude sur l'accessibilité de sentiers pédestres
- aménagement de l'entrée de la forêt (signalétique, point d'eau, etc...)
- réflexion sur circuit communal pédagogique existant
- création d'une mare pédagogique et d'un parcours de course d'orientation ou encore d'un circuit d'entraînement
- promotion de la cohabitation entre les différents publics de la forêt (promeneurs, chasseurs, cyclistes, cavaliers)
- réflexion sur la valorisation de ce patrimoine

Le stagiaire pourrait également intervenir de façon plus générale sur la réouverture d'anciens sentiers pédestres et de solutions à mettre en œuvre pour l'entretien des sentiers existants.

En contrepartie de son stage, prévu sur une période de 12 semaines de mai à juillet 2011, la commune s'engage à verser une gratification au stagiaire, dont le montant est fixé par les textes, qui équivaut à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 417,09 € par mois.

Le Maire soumet au vote du Conseil Municipal la proposition d'accueillir et de gratifier ce stagiaire.

Opposition : 0

Abstention : 0

Approbation : 17

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3/ Mandatement du centre de gestion des collectivités territoriales de l'Isère pour la renégociation d'un contrat groupe d'assurance statutaire.

Le statut de la fonction publique territoriale prévoit que l'employeur doit continuer à rémunérer un agent en arrêt de travail, pendant la durée déterminée par les textes.

Pour répondre aux besoins des communes et des établissements publics du département, le Centre de gestion a souscrit un contrat d'assurance dans un cadre commun qui peut bénéficier à toutes les collectivités qui le souhaitent (dispositif prévu par l'article 26 de la loi du 26 janvier 1984).

Ce contrat assure une protection des collectivités contre les risques financiers liés à la protection sociale et statutaire du personnel territorial en cas d'accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, mi-temps thérapeutique, disponibilité d'office, maternité et décès et consiste au remboursement partiel des salaires.

La commune cotise en fonction du montant de la masse salariale CNRACL : tous risques avec franchise de 10 jours pour la maladie ordinaire : taux de 4.70 % de la masse salariale.

Le contrat actuel, souscrit auprès de GPA Assurances, en groupement avec DEXIA SOFCAP, l'est pour une durée de quatre ans : il a débuté le 1^{er} janvier 2008 et arrivera à échéance le 31 décembre 2011.

Le Centre de gestion conduit une procédure de marché public pour le compte des collectivités qui le mandatent, afin de remettre en concurrence ce contrat. Chacune a ensuite le choix de décider si elle adhère ou non au contrat groupe, en fonction des conditions obtenues.

Le maire soumet au vote du Conseil municipal la proposition de mandater le CDG de l'Isère pour la renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire.

Opposition : 0

Abstention : 0

Approbation : 17

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4/ Modification du Plan Local de l'Urbanisme

Lors de la séance du 5 janvier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la modification N°1 du PLU. Toutefois, par courrier en date du 31 janvier 2011, la Sous-Préfecture de la Tour du Pin a déposé un recours gracieux concernant l'autorisation d'édification de piscines en zone agricole. En effet, l'article R132-7 du code de l'urbanisme prévoit que « la zone agricole correspond à un ensemble d'espaces à protéger en raison de son potentiel agronomique, biologique et économique. Seules les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ainsi que les services publics ou d'intérêt collectif, sont autorisées ». Par ailleurs, le conseil d'état a statué dans son arrêt N° 262618 en ce sens, en jugeant que la construction d'une piscine ne saurait être autorisée dans les zones agricoles ».

Le Maire propose donc au Conseil municipal d'apporter une modification à la délibération prise en date du 5 janvier 2011 ainsi qu'au règlement d'urbanisme, en tenant compte des observations de la Sous-Préfecture.

Opposition : 0

Abstention : 0

Approbation : 17

La modification est adoptée à l'unanimité.

5 – COMPTE RENDU DES ADJOINTS

Gilbert LAVAL

Voirie, environnement et cadre de vie

La commission environnement s'est réunie le 8 février dernier.

- Illuminations : 4 guirlandes pour les arbres du rond-point ont été acquises. Les décorations sur les poteaux sont endommagées et il faudrait envisager soit de les remplacer soit de les supprimer.
- Rond-point : l'entreprise GUTTIN a été retenue pour la plantation des arbres.
- dépôts sauvages : plusieurs dépôts sauvages ont été signalés sur la commune. Un courrier sera adressé aux propriétaires.
- secteur de la maison pour tous : les stops actuels vont être retracés et un nouveau sera créé chemin des vergers. Des véhicules traversent le parking et cette situation génère des problèmes de cohabitation entre les véhicules et les piétons (ramassage scolaire).
- chemin de Cuny : une demande avait été déposée pour aménager une butte. L'installation d'un miroir est privilégiée et des devis sont en attente.
- trottoirs : les trottoirs de Mornas seront bientôt achevés.
- entretien de la voirie : 20 tonnes de point à temps ont été déposées en 2010 et cela a garanti une bonne qualité des revêtements.
- travaux Vignes de Vaux : les trottoirs sont en cours ; une chicane est à l'étude pour faire ralentir les véhicules et sécuriser le cheminement piéton.
- contrat SPIE : la commune avait un contrat de maintenance avec la SPIE pour l'éclairage public. Il est envisagé de ne pas le reconduire en 2011 car son coût semble élevé par rapport aux prestations proposées.

Gilbert LAVAL termine en soulignant la qualité du travail réalisé par les agents du service technique pour l'entretien de la commune.

Jean-Pierre LOVET

Personnel

Un pot de départ a été organisé conjointement entre la municipalité et Mme BLANCHARD dans le cadre de son départ à la retraite.

Concernant son remplacement, les heures disponibles ont été proposées à l'ensemble du personnel titulaire et à des agents qui effectuent régulièrement des remplacements pour la commune.

Deux agents titulaires et deux agents contractuels se sont positionnés et une réponse favorable a été donnée à leur demande. Cette nouvelle organisation a été mise en place le lundi 7 février.

Affaires scolaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2011 sont en cours et le seuil nécessaire au maintien d'une 4^{ème} classe de maternelle est en voie d'être atteint, sous réserve qu'il n'y ait pas de départs non prévus.

Serge BIESSY

Bâtiments

- Gymnase : la chaudière fonctionne désormais correctement ; le nouveau bardage a été posé et procure de la clarté qui est appréciée ; l'organigramme des clés a également été mis en fonctionnement.

- ancienne usine IGS : devis en cours pour faire une ouverture de 4 m par 4 m, ainsi qu'une porte et un rideau métallique.

- la chaudière de la mairie a des soucis de fonctionnement.

- chaufferie bois : le projet avance ; il est envisagé d'installer une chaudière unique qui assure le relais pour l'ensemble des bâtiments plutôt que de laisser en fonctionnement plusieurs petites chaudières, dont certaines sont anciennes.

- construction du restaurant scolaire et des classes : le projet a été présenté aux enseignants et au personnel. Certaines remarques ont été prises en compte par FUTUR-A et seront présentées en commission bâtiment le 14/02/11.

Une rencontre a été organisée avec le SDIS pour le classement des bâtiments (école de filles et nouveau bâtiment) : il est envisagé de classer l'ensemble des bâtiments en 4^{ème} catégorie (actuellement, l'école de filles est classée en 5^{ème} catégorie). Cela nécessiterait des investissements supplémentaires en termes de sécurité mais permettrait notamment d'envisager deux classes à l'étage et une circulation plus aisée entre les bâtiments neuf et ancien.

- commission bâtiment : il est prévu de demander des devis pour repeindre les soubassements du gymnase ; le changement du sol du gymnase est toujours à l'étude ; l'isolation de l'école maternelle par l'extérieur sera également étudiée.

Martine GAUTHIER

CCAS

- le concert prévu aura lieu le 26 mars à l'église, avec le groupe « La Clé des Champs » de St Didier de la Tour ; une première partie proposera un répertoire varié et la seconde sera consacrée à un hommage à Jean Ferrat.

L'entrée sera à 8 € et gratuite pour les enfants de moins de 15 ans. Les tickets seront en vente à la pharmacie et à la boulangerie, de même qu'à l'entrée le jour du concert.

La commission Info&Com sera sollicitée pour la composition des affiches et des programmes.

- le repas des aînés se fera le 4 juin

- le 20 mars, le CCAS tiendra au stand au pucier organisé par le comité des fêtes.

Jean-Luc FAYET (représenté par Jean-Pierre LOVET)

Animation

- une première réunion du comité de pilotage de la foire s'est tenue le 27 janvier dernier. La nouveauté sera l'organisation d'un pucier par le Sou des écoles.

- une première réunion sur l'écriture d'un livre sur St-Victor de Cessieu est organisée le samedi 12 février à 10 heures.

- une exposition à la Maison pour Tous est organisée à l'occasion de la St Valentin, qui présentera des objets de métiers anciens et des articles liés à la St Valentin.

Abdelkader BOUKACEM

Information – Communication

- Une commission Info&Com s'est tenue le 26 janvier concernant le site Internet. La prochaine est fixée au 1^{er} mars à 19 heures.

- panneaux lumineux : actuellement ils fonctionnent mais une démarche a été entreprise avec le fournisseur pour que les dysfonctionnements qui sont régulièrement constatés soient réglés.

- Bulletin municipal : une réflexion est conduite pour passer à une publication unique en fin d'année plutôt que deux comme actuellement.

6 – COMPTE-RENDU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'HIEN

- Scot : un document est remis aux membres du Conseil Municipal qui reprend les remarques formulées par les communes. Lorsque le SCOT sera voté, les communes auront trois ans pour mettre leur plan local d'urbanisme en conformité, de même que le plan local de l'habitat au niveau de la CCVH.

- Jobs d'été : les candidatures des jeunes peuvent être déposées jusqu'au 18 mars ; elles seront étudiées le 5 avril puis validées par la CCVH le 18 mai.

- dossier déchetterie : il sera présenté lors du prochain conseil municipal.

- réforme des collectivités territoriales : d'ici fin 2011, les Préfets doivent définir le schéma départemental de coopération intercommunal avec pour objectif d'une part d'achever la couverture totale des territoires et d'autre part de constituer des groupements de communes avec une population minimale de 5 000 habitants.

Un travail de réflexion a débuté et va se poursuivre au sein de la CCVH.

7 – QUESTIONS DIVERSES

- Recensement de la population : environ 80 % du recensement a été réalisé.

- Dates de conseil municipal : le Maire propose de décaler les conseils au 2^{ème} mercredi de chaque mois, ce qui permettrait notamment d'avoir un décalage suffisant par rapport aux autres réunions (CCVH, syndicats).

Les dates proposées sont les suivantes :

- 9 mars 2011
- 27 avril 2011 (vote du budget)
- 11 mai 2011
- 08 juin 2011
- 13 juillet 2011
- 14 septembre 2011
- 12 octobre 2011
- 09 novembre 2011
- 14 décembre 2011

Yvette MOLLON souhaite aborder les questions suivantes :

- Comité de jumelage CCVH : le voyage à Izano est prévu les 9 et 10 avril 2011 ; il conviendrait que St Victor de Cessieu indique les représentants de la commune qui y participeront.

La venue des Italiens se fera quant à elle les 09 et 10 juillet prochains.

- Point sur les commissions : il avait été prévu qu'un point soit fait sur chaque commission, avec notamment la composition de chacune d'entre elles. Le Maire confirme que ce travail doit être envisagé.

- budget aux associations : les règles d'attribution devaient être réexaminées. Ce travail est en cours.

- Ouverture du samedi matin

- Anne-Marie RABATEL souhaite savoir si le Maire tient des permanences en mairie ou s'il reçoit sur rendez-vous. Ce dernier précise qu'il reçoit effectivement sur rendez-vous, soit le samedi matin, soit lors des bureaux municipaux, les lundis soirs.